

DÉCLARATION UE DE CONFORMITÉ

Le fabricant

ANSELL HEALTHCARE EUROPE N.V.
RIVERSIDE BUSINESS PARK, BLOCK J
BOULEVARD INTERNATIONAL 55
B-1070 BRUSSELS
BELGIUM

déclare sous sa seule responsabilité que l'EPI décrit ci-après :

PVC-45W (56-101)

Applicable à compter du : [2022/12/22]

EPI destiné à la protection contre les risques de catégorie

III

EN 14605:2005
+A1:2009



TYPE PB4

66X3326X

est en conformité avec les dispositions du Règlement (UE) 2016/425 et les normes EN 14605:2005 + A1:2009, EN ISO 13688:2013+A1:2021, et est identique à l'EPI soumis à l'examen CE de type, en vertu du numéro de certificat 032/2022/1079 émis par l'organisme notifié :

CENTEXBEL (0493)
TECHNOLOGIEPARK 70
B-9052 ZWIJNAARDE
BELGIUM

et doit se soumettre à la procédure établie dans l'Annexe VII (Module C2) du Règlement, sous la supervision de l'organisme notifié :

CENTEXBEL (0493)
TECHNOLOGIEPARK 70
B-9052 ZWIJNAARDE
BELGIUM



Ulf Nystrom
Sr Manager, Regulatory Affairs PPE Products

Lieu : Malmö
Date : 2022/12/22

DÉCLARATION UE DE CONFORMITÉ

Le fabricant

ANSELL HEALTHCARE EUROPE N.V.
RIVERSIDE BUSINESS PARK, BLOCK J
BOULEVARD INTERNATIONAL 55
B-1070 BRUSSELS
BELGIUM

déclare sous sa seule responsabilité que l'EPI décrit ci-après :

56-101 PVC-45W

Applicable à compter du : [2020/01/16] et jusqu'à : [2022/12/21]

EPI destiné à la protection contre les risques de catégorie

III

EN 14605:2005
+ A1:2009



TYPE PB4

66X3326X

est en conformité avec les dispositions du Règlement (UE) 2016/425 et les normes EN 14605:2005 + A1:2009, EN ISO 13688:2013, et est identique à l'EPI soumis à l'examen CE de type, en vertu du numéro de certificat 032/2020/0066 émis par l'organisme notifié :

CENTEXBEL (0493)
TECHNOLOGIEPARK 70
B-9052 ZWIJNAARDE
BELGIUM

et doit se soumettre à la procédure établie dans l'Annexe VII (Module C2) du Règlement, sous la supervision de l'organisme notifié :

CENTEXBEL (0493)
TECHNOLOGIEPARK 70
B-9052 ZWIJNAARDE
BELGIUM

Ulf Nystrom
Sr Manager, Regulatory Affairs PPE Products

Lieu : Malmö
Date : 2020/01/16

DÉCLARATION UE DE CONFORMITÉ

Le fabricant

ANSELL HEALTHCARE EUROPE N.V.
RIVERSIDE BUSINESS PARK, BLOCK J
BOULEVARD INTERNATIONAL 55
B-1070 BRUSSELS
BELGIUM

déclare sous sa seule responsabilité que l'EPI décrit ci-après :

PVC-45W

Applicable jusqu'au : [2020/01/15]

EPI destiné à la protection contre les risques de catégorie

III

EN 14605:2005
+A1:2009



TYPE PB4

66X3326X

est en conformité avec les dispositions du Règlement (UE) 2016/425 et les normes EN 14605:2005 + A1:2009, EN ISO 13688:2013, et est identique à l'EPI soumis à l'examen CE de type, en vertu du numéro de certificat 032/2015/1262 émis par l'organisme notifié :

CENTEXBEL (0493)
TECHNOLOGIEPARK 70
B-9052 ZWIJNAARDE
BELGIUM

et doit se soumettre à la procédure établie dans l'Annexe VII (Module C2) du Règlement, sous la supervision de l'organisme notifié :

CENTEXBEL (0493)
TECHNOLOGIEPARK 70
B-9052 ZWIJNAARDE
BELGIUM

Ulf Nystrom
Sr Manager, Regulatory Affairs PPE Products

Lieu : Malmö
Date : 2015/12/01